

Assemblée Constitutive

le 10 mars 1896



Président M. Briat
Assesseurs
M. Lefort et Verrier

La séance est ouverte à 9 heures

Rapport de la commission provisoire
adopté

Rapport du camarade Tassel Trésorier provisoire
adopté

Demande du camarade Wayss de faire appel
de tout les souscripteurs ayant versé la somme
de 10⁺ et de les faire signer une feuille de
présence sur l'article 30 des statuts

La proposition est adoptée

48 membres ont répondu à l'appel et signer
qui sont

M. M. Asségon	Bourson.
Bojennval.	C. Briat.
Cardinal.	A. Chauveteau
Edmond Chevalier.	G. Corbin.
A. Dandry.	Delabaudière.
G. Duplaquet.	Foulier.
A. Gussé	Hamel.
Houdoin	Houdry.
C. Hochard	G. Longlois
Lefort	Laufer
Lemaître	Maynardier
Messager	Pajin
Requilletz	Rousseau

- | | | |
|-------------|---------------|-------|
| Roussel. | Rigondi | |
| Schirmeyer. | Schut. | Syirt |
| Camagne. | Thomas | Henri |
| Vallier. | Viardot. | |
| Vincent. | Vinchon. | |
| Verrier. | J. Wayss | |
| Fassel. | J. Maisgmeuve | |
| Maillefert. | H. Terrier | |
| Guillomond. | Heudureau | |
| C. Koth. | E. Martzel. | |
| Champagne | | |

Le citoyen Villa secrétaire de la chambre consultative qui a bien voulu assister a la reunion prend la parole et donne des renseignements sur la formation des associations ouvriéres et l'émanicipation qu'elles pourraient prendre ainsi que les services qu'elles pourraient rendre.

Le president demande a l'assemblée s'il n'y a pas des camarades qui aurait des objections a faire sur les statuts.

Le camarade Longlois demande quelles referances le directeur donnera a l'association, car s'il venait a la quitter il pourrait rentrer dans un atelier comme contre-maitre ou s'établir, et connaissant les affaires ainsi que la fabrication de tout ce qui se ferait a l'association, il pourrait établir une grande concurrence, et faire beaucoup de tort.

Alors il propose qu'on ajoute aux statuts un article concernant le directeur.

Le citoyen Villa lui répond qu'on ne peut pas le mettre aux statuts car ce ne serait pas valable en justice; et cite un cas

semblable qui ce serait passer a l'association des
tailleurs de limes; mais dit que l'on peut toujours
demander au directeur des references morales

Le camarade Wayss demande que l'on mette la
proposition du camarade Longlois au reglement interieur

La proposition est adoptee

Le camarade Duplaquet demande que plusieurs
membres de la meme famille n'en meme temps les
fonctions de directeur et conseiller d'administration

La proposition est renvoyer au reglement interieur

Nomination de trois scrutateurs qui
sont les camarades Roussel, Carnagne
et Schirmeyer

Le camarade Wayss demande qu'il soit fait
un vote de candidats pour nommer le directeur
adopté

Vote de Candidats

Les camarades Briat	18	voix
Wayss	9	"
Viardot	}	"
Lefort		
Fassel	}	"
Cardinal		
Hamel	2	"
Roussel	2	"
Carnagne	1	"
Boyenval	1	"

Le camarade Vallier demande que tout les
camarades sur laquelle on a voter dise s'il
accepte ou le motif pourquoi il refuse
adopté

Le camarade Priat répond qu'étant déjà secrétaire de la chambre syndicale et ne voulant être tout à la fois il remercie;

Le camarade Wayss ne se sentant pas les capacités voulu il remercie;

Le camarade Viardot accepte en ce que l'assemblée décidera

- Le camarade Lefort remercie
- " Fassel remercie
- " Cardinal accepte
- " Hamel remercie
- " Pousset "
- " Camagne accepte
- " Boyenval remercie

Vote du directeur

Le camarade	Viardot	27	voix ilu
"	"	Cardinal	13 "
"	"	Camagne	3 "
	Blanc et nul	8	"

48 votants

Le camarade Viardot prend la parole pour remercier l'assemblée d'avoir confiance en lui; dit qu'il fera tout son possible en mettant tout son energie et son intelligence pour la bonne marche et la réussite de l'association

Nomination de la commission de contrôle

Le camarade	Schimmeyer	33	voix ilu
"	"	Lefort	13 "
"	"	Vinchon	34 "
"	"	Horvay	17 "

Le camarade Lamotte

7 voix

Nomination du conseil d'administration

Le camarade	Tassel	42	voix	elu
"	"	41	"	elu
"	"	39	"	"
"	"	31	"	"
"	"	28	"	"
"	"	27	"	"
"	"	27	"	"
"	"	24	"	"
"	"	21	"	"
"	"	21	"	"
"	"	6	"	"

Nomination d'une commission pour le règlement interne par l'élaborer

Les camarades Weiss ; Foullet ;
Hochart ; Kamel et Pequillet
acceptés.

Le camarade Tassel prend la parole pour dire qu'il a déjà connaissance d'une installation électrique et téléphonique que l'association pourra probablement traiter, et ajoute que ce serait une affaire d'environ 30.000 francs

La séance est levée à 11^h 30

le secrétaire de l'assemblée

Le président

G. Duplaquet

Esprit

Esseveus

Le Directeur

Ch. Lévêque

Le fort St
Verruy